OPSEU SEFPO
PERSONNEL SCOLAIRE DES COLLÈGES

Août 2021, numéro 3

#Négocier pour Améliorer

BULLETIN DE NÉGOCIATION

Message du président et du premier vice-président/trésorier

Passer aux choses sérieuses

Après la première réunion avec le Conseil des employeurs des collèges au début de juillet, l'équipe de négociation du personnel scolaire a repris les pourparlers avec l'employeur pour trois jours supplémentaires cette semaine. L'équipe a déposé la liste complète des revendications telles qu'elles avaient été établies et classées par les membres du personnel scolaire lors de la réunion d'établissement des revendications, en avril dernier. Les enjeux essentiels portent sur la charge de travail, la dotation, l'équité, le professionnalisme et l'équité pour tout le personnel scolaire.

Ces propositions profiteront non seulement aux centaines de milliers d'étudiantes et étudiants qui comptent sur nos collèges pour leur avenir, mais également à la reprise économique de la province.

En tant que professionnels de première ligne et membres du personnel scolaire des collèges, vous répondez quotidiennement aux besoins de vos étudiantes et étudiants. Vous savez ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qui doit être fait pour y remédier. Aucune réforme efficace et durable ne peut se faire sans tenir compte de votre expertise éprouvée.

Enfin, chaque membre de l'OPSEU/SEPFO partage votre inquiétude quant à la nécessité de mettre en place des changements structurels et continuels pour faire tomber les barrières auxquelles sont confrontés les membres du personnel scolaire noirs, autochtones et racialisés. Nous sommes fiers de dire que l'OPSEU/SEFPO a ouvert la voie pour faire tomber définitivement les barrières systémiques. Il est essentiel que nos étudiantes et étudiants considèrent leurs collèges comme des modèles d'équité et de dignité. Non seulement ils sauront ce qu'ils peuvent et doivent attendre de leurs employeurs potentiels, mais ils s'engageront également en tant qu'alliés, aujourd'hui et demain.

Nos meilleurs vœux de succès à l'équipe qui reprend les négociations le 10 août avec le soutien inconditionnel de notre syndicat, fort de ses 180 000 membres, pour l'aider à aller de l'avant.

En solidarité,

Warren (Smokey) Thomas,
président de l'OPSEU/SEFPO

Eduardo (Eddy) Almeida,
premier vice-président/trésorier de l'OPSEU/SEFPO

Message de votre équipe de négociation

Le 5 août, l'équipe de négociation du personnel scolaire à temps plein et à charge partielle des collèges a conclu trois jours de négociation avec le Conseil des employeurs des collèges. Au cours de ces journées, l'équipe de négociation a présenté toutes les revendications non liées aux questions de rémunération.

Voici les points saillants des principales propositions qui ont été présentées par l'équipe de négociation du personnel scolaire. Vous pouvez lire nos propositions en entier ci-dessous.

Charge de travail

- Allouer au personnel scolaire deux heures de plus par semaine sur le FCT pour aider les étudiantes et étudiants avec les accommodements
- Donner un FCT aux membres du personnel scolaire à charge partielle afin de prendre en compte l'intégralité de leurs charges de travail
- Augmenter le temps attribué pour la préparation en général et pour tenir compte de la préparation supplémentaire liée aux modes d'enseignement en ligne, y compris hybride et bimodal
- Augmenter le temps attribué pour la notation des évaluations de type « essai ou projet »
- Établir un système pour consigner les affectations de la charge de travail des conseillères et conseillers et des bibliothécaires

Dotation en personnel

- Faire en sorte que 50 pour cent des postes du personnel scolaire de chaque collège soient des postes à temps plein en 2023 et 70 pour cent, en 2026
- Exiger que les contrats du personnel à charge partielle soient d'une durée minimale d'un an
- Fixer un nombre minimal de conseillères et conseillers et de bibliothécaires en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants
- Mettre fin à l'externalisation et à la sous-traitance du travail du personnel scolaire
- Faciliter le cheminement vers un emploi à temps plein et les crédits de service pour le personnel scolaire à charge partielle
- Permettre au personnel scolaire et à la section locale d'accéder au registre des employés à charge partielle et inclure tous les cours enseignés, quel que soit le statut du contrat

Équité

- Former des comités pour i) examiner les politiques en matière d'emploi et du milieu de travail, lutter contre la discrimination systémique et recommander des changements structurels; et ii) examiner le système de rémunération afin d'assurer une rémunération équitable pour tout le personnel scolaire
- Créer d'autres processus de règlement des différends qui respectent les cultures et pratiques autochtones
- Mettre en place des pratiques de charge de travail qui tiennent compte du travail associé à la décolonisation, à l'autochtonisation et à la réconciliation avec le personnel scolaire autochtone
- Améliorer le libellé concernant l'intimidation (brimades), le harcèlement et la discrimination, ainsi que le libellé concernant le retour au travail et les accommodements

Professionnalisme

- Permettre aux membres du personnel scolaire de travailler en dehors de leur collège sans avoir à obtenir la permission de leur gestionnaire
- Préciser que la liberté académique inclut le contrôle sur le contenu des cours, les évaluations et la notation
- Préciser que le personnel scolaire est propriétaire du travail qu'il crée dans le cadre de son emploi
- Mettre à jour la définition de classe des conseillères et conseillers
- Mettre en place des conseils académiques dans chaque collège pour permettre aux représentants élus du personnel scolaire de conseiller le Conseil d'administration sur toutes les questions académiques au collège

L'équipe n'a pas encore présenté de revendications relatives à la rémunération, puisque l'équipe de négociation de l'employeur n'a pas encore divulgué les informations relatives aux finances des collèges que nous avons demandées dans notre avis de négocier. On nous a assuré que ces informations nous parviendront sous peu.

Les deux équipes seront de retour à la table de négociation le 10 août, date à laquelle nous nous attendons à ce que l'employeur réponde à nos propositions. Nous avons hâte de poursuivre nos discussions afin de trouver des façons de travailler ensemble pour améliorer le système collégial pour nos étudiantes et étudiants et le personnel scolaire.